

LA  
SEMAINE RELIGIEUSE  
DE QUÉBEC

---

---

LE FRÈRE LOUIS

“ Les Jésuites et les Récollets mourront  
chez eux, mais n'auront pas de  
successeurs. ”

(Règlement de la Cour d'Angleterre.)

(Suite et fin.)

“ Une fois ces difficultés aplanies, dit l'auteur déjà plusieurs fois cité, le calme se rétablit définitivement. Les Récollets vécurent en parfaits religieux, se montrèrent fidèles observateurs de leurs saintes règles, se livrèrent activement aux travaux du ministère sacré, et firent beaucoup de bien dans leurs missions lointaines.”

Le 14 juillet de cette même année de la fondation de l'Hôpital-Général (1693), Mgr de St. Vallier posa la première pierre du nouveau monastère des Récollets et de leur église à la Haute-Ville. Ces édifices furent d'abord gravement endommagés lors du siège et de la prise de Québec par les Anglais en 1759, et enfin complètement détruits par l'incendie du 6 septembre 1796. Ce dernier malheur fut l'événement fatal qui mit fin à l'existence, comme corps religieux, des Récollets en Canada.

Voilà un aperçu, bien incomplet sans doute, de ce que furent et de ce que firent les Récollets de Québec depuis leur arrivée jusqu'à leur séparation après l'incendie de leur monastère.

Pour revenir au Frère Louis que nous avons laissé s'entretenant avec le Frère Paul, il ne fit que languir, en proie à la maladie dont il était atteint et qui devait mettre fin à ses jours. C'était la paralysie qui ne pardonne jamais lorsqu'elle attaque quelqu'un dans un âge avancé. Détaché de tout et uniquement occupé de la pensée des vérités éternelles, il semblait ne plus vivre pour la terre. Enfin, muni des secours que l'Église accorde à ceux de ses